REGLEMENT Destination Vacances
ASSOCIATION AQUARIOPHILIE.ORG

Article 1 : L'Association Aquariophilie.org organise un jeu intitulé « Destination Vacances » à partir du 11 octobre 2008 et jusqu'au 28 décembre 2008, dont la participation est entièrement gratuite.

Article 2 : La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve de ce règlement dans son intégralité ainsi que la charte du forum de l'Association Aquariophilie.org
Pour participer à ce jeu, il faut être inscrit sur les Forums de l'association (gratuit).

Article 3 : Les membres du Conseil d'Administration, les Conseillers, Modérateurs de l'association, Organisateurs du jeu et nos partenaires ne peuvent pas participer à ce jeu.

Article 4 : Organisation du jeu – Le jeu se déroulera en 5 épreuves notées répartis de la manière suivante :

Epreuve 1 : BD	: 20 pts
Epreuve 2 : Population	: 40 pts
Epreuve 3 : Questionnaire	: 60 pts
Epreuve 4 : Quiz photos	: 40 pts
Epreuve 5 : Enigmes	: 40 pts

La notation ne pourra faire l'objet de contestations et les attitudes agressives envers l'une des personnes citées à l'article 3 pourront faire l'objet de pénalité voir d'une disqualification du jeu.

Article 5 : Le classement sera communiqué à la fin de chaque épreuve par un organisateur dans la section « jeux/concours » des forums de l'Association Aquariophilie.org
Le classement général du jeu sera visible dans la section « jeux/concours » des forums de l'Association Aquariophilie.org

Article 6 : Aucune réclamation ne sera acceptée. Ce jeu est une activité pour mieux faire connaître l'association et ses partenaires.

Article 7 : Il ne sera accepté qu'une seule participation par membre et par famille : même identifiant, nom et adresse.

Article 8 : Modalité d'inscriptions : Au préalable vous devez vous identifier sur le forum aquariophilie.org Ensuite vous devez remplir le formulaire en cliquant sur le lien : http://www.aquariophilie.org/DestinationVacances/
- Votre adresse mail
- Votre nom et prénom
- Votre adresse complète et numéro de téléphone.

Le pseudonyme du forum est renseigné automatiquement et vous devez cocher la case pour accepter le présent règlement.

Article 9 : Les informations recueillies sont nécessaires pour l'envoie des cadeaux.

Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées a l'organisation du jeux. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association à l'adresse webmaster@aquariophilie.org ou connectez vous sur votre espace membre. L'Association Aquariophilie.org et son site internet sont déclarés à la CNIL.

Article 10 : Les lots suivants sont proposés aux gagnants :

Rang	Désignation des lots
1	Liste cadeaux pour un voyage organisé d'un montant de 1200,00 euros.
2	Cinq crevettes red crystal grade K2 – K4 offert par FISHDISCOUNT
3	Un filtre extérieur penguin offert par FISHDISCOUNT
4	Un logiciel AquarioGest v4.00 sur CD-ROM offert par SIESI
5	Un coupon d'achat de 10,00 euros à valoir sur le site AKOADEKO.COM
6	Un coupon d'achat de 10,00 euros à valoir sur le site AKOADEKO.COM
7	Un coupon d'achat de 10,00 euros à valoir sur le site AKOADEKO.COM
8	Un Atlas de l'aquariophilie offert par ANIMALIA EDITIONS
9	Un guide « l'Aquariophilie pratique – L'éclairage des aquariums » offert par ANIMALIA EDITIONS
10	Un guide « l'Aquariophilie pratique – Le décor de l'aquarium » offert par ANIMALIA EDITIONS
11	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
12	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
13	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
14	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
15	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
16	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
17	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
18	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
19	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
20	Un abonnement découverte de 3 mois à Aquarium à la maison
21	Un exemplaire du magazine n°1 d'AQUAMAG offert par ANIMALIA EDITION
22	Un exemplaire du magazine n°1 d'AQUAMAG offert par ANIMALIA EDITION
23	Un exemplaire du magazine n°1 d'AQUAMAG offert par ANIMALIA EDITION
24	Un exemplaire du magazine n°1 d'AQUAMAG offert par ANIMALIA EDITION
25	Un exemplaire du magazine n°1 d'AQUAMAG offert par ANIMALIA EDITION
26	Un Aqualog Le Discus offert par BLEU&VERT DIFFUSION
27	Un Aqualog Le Discus offert par BLEU&VERT DIFFUSION
28	Un Aqualog Le Discus offert par BLEU&VERT DIFFUSION
29	Un Aqualog Lac Malawi offert par BLEU&VERT DIFFUSION
30	Un Aqualog Lac Malawi offert par BLEU&VERT DIFFUSION
31	Un Aqualog Lac Malawi offert par BLEU&VERT DIFFUSION
32	Un exemplaire du hors série sur les crevettes et invertébrés d'eau douce l'Aquarium à la maison
33	Un exemplaire du hors série sur les crevettes et invertébrés d'eau douce l'Aquarium à la maison
34	Un exemplaire du hors série sur les crevettes et invertébrés d'eau douce l'Aquarium à la maison
35	Un exemplaire du hors série sur les crevettes et invertébrés d'eau douce l'Aquarium à la maison
36	Un exemplaire du hors série sur les crevettes et invertébrés d'eau douce l'Aquarium à la maison

Tous les frais de ports sont à la charge de l'association ou des partenaires sauf pour les commandes passées avec les bons d'achat. Les vainqueurs choisiront leur lot en fonction de leur classement.

Article 11 : Le vainqueur qui remportera le voyage devra sera contacté par l'agence de voyage NOUVELLES FRONTIERES agence d'Orléans afin de connaître les modalités de son voyage. Les départs de ce voyage ne peuvent se faire que depuis la France métropolitaine. En cas de départ en dehors de la France métropolitaine, la somme allouée pour le voyage sera versée à une agence de voyage proche du gagnant.

Article 12 : Pour notre partenaire FISHDISCOUNT, les livraisons sont possible uniquement en France métropolitaine, en Belgique et Suisse.
Si un vainqueur ne peut pas remplir les conditions pour recevoir son lot il lui sera proposé le lot suivant dans le classement.

Article 13 : Pour l'Epreuve n°2 « Population »

Cette épreuve se déroule du 11 octobre 2008 au 28 décembre 2008 minuit. Vous devez impérativement valider vos réponses sur le support prévu avant cette date pour que vos points soient validés.

Les points seront attribués sur la base du participant qui aura le plus grand nombre de réponses exactes puis pour les autres participants un point de moins par espèces.

Par exemple le plus grand nombre de réponses exactes est de 40, la base de notation sera de 1 point par réponse exacte.

Cette épreuve est plus basée sur vos recherches sur internet et papier que sur votre expérience aquariophile, en cherchant bien vous trouverez.

Apres correction manuelle, nous vous communiquerons vos résultats sous forme d'une note sur 40.
Afin de ne pas subir les inévitables râles de certains participants après l'épreuve nous ne publierons pas notre grille de correction. De même, nous ne donnerons pas de note détaillée.

Article 14 : Date d'ouverture et de fermeture des Epreuves

Epreuve 1 : BD	: du 11 octobre 2008 au 28 décembre 2008.
Epreuve 2 : Population	: du 11 octobre 2008 au 28 décembre 2008.
Epreuve 3 : Questionnaire	: du 25 octobre 2008 au 28 décembre 2008.
Epreuve 4 : Quiz photos	: du 8 novembre 2008 au 28 décembre 2008.
Epreuve 5 : Enigmes	: du 22 novembre 2008 au 28 décembre 2008.

Article 15 : Lot du rang 1 en fonction du nombre de participants

L'Association Aquariophilie.org se réserve le droit d'annuler le premier lot « Liste cadeaux pour un voyage organisé d'un montant de 1200,00 euros » si moins de trente participants valident au moins une des cinq épreuves.

Règlement du jeu Destination Vacances de l'Association Aquariophilie.org le 11 octobre 2008.